



Conseil économique et social

Distr.: Générale
15 mars 2012

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-huitième session

Bangkok, 17-23 mai 2012

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales de la CESAP: Statistiques

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur sa septième session

Résumé

À sa septième session, le Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique a examiné la mise en œuvre du plan de travail de l'Institut depuis sa sixième session, ainsi que la situation administrative et financière de l'Institut en 2011. Le Conseil a approuvé le projet de plan de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2012.

Le Conseil a formulé plusieurs recommandations concernant la viabilité financière à long terme de l'Institut et la pertinence du contenu de sa formation ainsi que les modalités qui devraient être adoptées dans la mise en œuvre de son programme de travail à l'avenir.

Afin de résoudre les problèmes de l'Institut, le Conseil a identifié un certain nombre de solutions novatrices qui bénéficiaient des apports des États membres ainsi que des observateurs participant à la session.

Pour assurer la viabilité financière de l'Institut, le Conseil a décidé de jouer un rôle de leadership et de prendre des mesures dynamiques dans le but d'accroître les contributions en espèces et en nature.

Le Conseil a remercié le Japon, Gouvernement hôte, pour son appui financier et institutionnel généreux. De plus, il s'est félicité que les membres et membres associés aient fait des contributions en espèces, signe de leur plein appui aux activités de l'Institut.

Table des matières

	Page
I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention ...	2
A. Recommandations.....	2
B. Remerciements.....	5
II. Compte rendu des travaux	6
A. Questions découlant de la sixième session du Conseil d'administration.....	6
B. Rapport du Directeur de l'Institut	7
C. Plan de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2012.....	12
D. Éléments d'information du Conseil d'administration.....	14
E. Questions diverses	14
F. Adoption du rapport.....	15
III. Organisation.....	15
A. Ouverture de la session	15
B. Participation	16
C. Élection du bureau	16
D. Ordre du jour.....	17
Annexe	
Liste des documents.....	19

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

A. Recommandations

1. Questions découlant de la sixième session du Conseil d'administration

1. Étant donné la diversité des capacités statistiques et, par conséquent, des besoins de formation dans la région Asie-Pacifique, le Conseil d'administration recommande que les principales faiblesses des systèmes statistiques nationaux des pays membres en développement soient recensées. Cela permettrait à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) de répondre aux besoins des membres de manière plus pertinente et mieux ciblée.

2. Le Conseil suggère que l'ISAP développe ses activités de formation pour répondre aux besoins des statisticiens de haut niveau concernant les solutions à apporter aux nouveaux problèmes et à ceux liés au leadership et à la promotion. Il recommande que l'ISAP examine de plus près les besoins de formation des institutions des systèmes statistiques nationaux au-delà des bureaux de statistique nationaux.

3. Le Conseil se félicite des mesures prises par l'ISAP pour accroître l'appui financier, répondre aux besoins de formation des systèmes statistiques nationaux, renforcer la collaboration en partenariat avec les organismes des Nations Unies et les organisations internationales, et mettre en œuvre les recommandations figurant dans le rapport sur l'évaluation de l'ISAP en 2010¹.

2. Mise en œuvre du plan de travail de l'ISAP en 2011

4. Le Conseil d'administration recommande d'augmenter le nombre des stages sous-régionaux, nationaux et de courte durée organisés dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo, en adoptant une approche plus décentralisée pour plus de rentabilité et de pertinence.

5. Notant que la Division de statistique de la CESAP fournit des services consultatifs aux membres, le Conseil est d'avis que ces services devraient être de plus en plus utilisés pour répondre aux besoins de formation des pays.

6. Le Conseil recommande de poursuivre le renforcement de la collaboration en partenariat avec les établissements universitaires et de formation dans la région et avec les organismes des Nations Unies et les organisations internationales; les bureaux sous-régionaux de la CESAP devraient également être pris en considération pour assurer la formation de l'ISAP.

7. Le Conseil se félicite que l'ISAP se propose de mener en 2012 la prochaine enquête sur les besoins de formation afin d'établir le plan de travail de l'Institut pour le prochain cycle triennal qui débutera à partir de l'année universitaire 2013.

3. Renforcer la viabilité financière de l'ISAP

8. Reconnaissant le problème financier auquel l'Institut est confronté – à savoir une réduction importante de ses recettes par rapport à ses dépenses, liée principalement à l'augmentation sensible des dépenses de personnel résultant des fluctuations monétaires continues –, le Conseil d'administration, après avoir examiné la stratégie proposée par l'ISAP en vue d'équilibrer recettes et dépenses, approuve ce qui suit:

- a) Réduire les dépenses au moyen des mesures ci-après:
 - i) Réduction des dépenses de personnel par un gel temporaire de trois postes: deux postes P-3 de conférencier/statisticien à compter de janvier 2012, et un poste G-5 d'adjoint administratif à compter du 1^{er} mai 2013. Le Conseil recommande à l'ISAP de maintenir le niveau de service fourni aux États membres, notamment en étudiant la possibilité d'assurer la formation par des modalités innovantes, en établissant des partenariats avec d'autres établissements de

¹ E/ESCAP/66/19/Add.1.

formation, telles que l'Université du Pacifique Sud, et en exploitant les ressources d'enseignement pouvant être obtenues en dehors de l'ISAP;

ii) Poursuite des mesures de réduction des coûts mises en pratique depuis 2008, à savoir: l'utilisation de billets d'avion en classe économique pour toutes les missions et de billets d'avion tarif excursion avec des dates de départ et de retour fixes si possible; la limitation de la durée des voyages d'études sur le terrain et du nombre de personnes y étant affectées pour les stages organisés dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo; et la réduction des coûts liés au téléphone au profit des communications par courrier électronique.

b) Augmenter les contributions en espèces et en nature au moyen des mesures ci-après:

i) Renforcer les institutions en vue de la mobilisation de ressources:

a. Le Conseil assume un rôle de leadership et prend des mesures dynamiques dans le but d'augmenter les contributions en espèces et en nature;

b. La CESAP promeut et cherche à se procurer des ressources pour l'ISAP.

ii) Faire en sorte que le Gouvernement hôte continue à apporter des contributions en nature et en espèces;

iii) Modifier les modalités de versement des contributions en nature et en espèces des États membres de la CESAP par les moyens suivants:

a. Rétablir une contribution en espèces minimale de 5.000,00 dollars par an;

b. Mettre en place une augmentation obligatoire et progressive des contributions en espèces de 5 % ou plus par an;

c. Accroître les contributions en espèces de manière sensible, éventuellement en doublant les contributions des États membres;

d. Augmenter les contributions en nature des États membres pour les stages de courte durée organisés dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo et le programme hors site de l'ISAP;

iv) Redoubler d'efforts en vue d'obtenir des fonds spéciaux auprès des organismes des Nations Unies et des organisations internationales;

v) Redoubler d'efforts en vue d'attirer des spécialistes conseils du Gouvernement hôte, des autres États membres, des organismes des Nations Unies et des organisations internationales afin de compléter les effectifs de l'ISAP;

vi) Chercher à se procurer des contributions en espèces auprès du secteur privé et de la société civile;

vii) Cibler les programmes de formation pour tirer un meilleur parti des avantages propres à l'ISAP par les moyens suivants:

- a. Forte demande de formation de l'Institut. Les États membres n'ont cessé de mettre l'accent sur l'importance des activités de l'ISAP, lui demandant d'intensifier ses efforts pour renforcer les capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique aux sessions annuelles de la CESAP et de la Commission de statistique de l'ONU;
- b. Reconnaissance de la marque "ISAP". L'Institut a formé plusieurs générations de statisticiens officiels dans les pays en développement d'Asie et du Pacifique au cours des quatre décennies de son existence²;
- c. Ferme soutien du Gouvernement hôte. Le soutien continu apporté à l'ISAP par le Gouvernement japonais confère une stabilité et une dynamique aux capacités de formation des bureaux de statistique nationaux en Asie et dans le Pacifique depuis 1970;
- d. Ferme soutien des autres États membres;
- e. Haute qualification et dévouement des membres du personnel de l'ISAP;
- f. Solides partenariats et étroite collaboration avec les autres organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales.

4. Questions diverses

9. Le Conseil décide de se réunir de manière informelle à New York en février 2012 pour examiner la situation financière et discuter des stratégies possibles pour assurer la viabilité financière de l'Institut. Le Conseil convient qu'aucune documentation spécialement établie par le secrétariat n'est nécessaire pour cette réunion.

10. Le Conseil décide que sa huitième session se tiendra immédiatement après la troisième session du Comité de statistique, qui doit avoir lieu à Bangkok en décembre 2012.

5. Plan de travail de l'ISAP pour l'année universitaire 2012

11. Le Conseil d'administration approuve le plan de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2012, tel qu'il figure dans E/ESCAP/SIAP/GC(7)/4.

B. Remerciements

12. Le Conseil d'administration exprime sa profonde gratitude pour les contributions des donateurs suivants:

² "Les niveaux que beaucoup d'entre eux ont atteints dans leur pays et internationalement témoignent de la qualité de la formation qu'ils ont reçue à l'ISAP." (Rapport sur l'évaluation de l'ISAP (E/ESCAP/66/19/Add.1), sect. 11).

a) Le Gouvernement japonais pour son aide généreuse constante, en espèces et en nature, par l'intermédiaire de son Ministère des affaires intérieures et des communications, et pour avoir accordé 91 bourses pour les stages ISAP-Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) organisés dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo par l'AJCI pour l'année universitaire 2011;

b) Les membres et membres associés contributeurs pour leurs contributions en espèces, par lesquelles ils ont montré qu'ils appuyaient pleinement les activités de l'Institut;

c) Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour son soutien permanent à l'ISAP, et en particulier pour les fonds qu'il a fourni pour le projet CESAP/FNUAP portant sur le renforcement des capacités statistiques pour la réalisation des recensements de la population et des ménages du cycle de 2010 prenant en compte les problèmes de genre;

d) Les Gouvernements de l'Inde et de la République de Corée pour avoir accueilli les stages régionaux et pour avoir hébergé les participants et les spécialistes-conseils;

e) Les Gouvernements bangladais et mongol pour avoir accueilli les stages sous-régionaux;

f) Les instituts de formation et les universités: l'Académie nationale d'administration statistique (Inde); l'Institut de formation statistique (République de Corée); l'Université du Pacifique Sud (Fidji); et les universités du Japon.

g) Le Bureau australien des statistiques, le Bureau indonésien de statistique, le Bureau national philippin de statistique et le Ministère des affaires intérieures et des communications du Gouvernement japonais pour les ressources apportées aux stages de formation de l'ISAP et aux ateliers ayant eu recours à leurs spécialistes;

h) La Banque asiatique de développement; le Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes – Division de la population (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, CELADE-CEPALC); l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); l'Organisation internationale du Travail/Programme d'information et de suivi sur le travail des enfants (OIT/SIMPOC); le Fonds monétaire international (FMI); l'Institut de statistique de l'UNESCO; et la Banque mondiale.

II. Compte rendu des travaux

A. Questions découlant de la sixième session du Conseil d'administration

13. Le Conseil d'administration était saisi d'une note du secrétariat sur les questions découlant de la sixième session du Conseil d'administration (E/ESCAP/SIAP/GC(7)/2) et de la première réunion intérimaire du Conseil, tenue à New York en février 2011. Les recommandations du Conseil avaient porté sur les questions suivantes: a) l'augmentation de l'appui financier; b) les réponses à donner pour répondre aux besoins de formation des systèmes statistiques nationaux; c) la collaboration en partenariat avec les organismes des

Nations Unies et les organisations internationales; et d) les réponses de gestion aux recommandations formulées par l'évaluateur.

14. Après les informations fournies par l'ISAP, sur la base des questions soulevées lors des réunions précédentes, une discussion s'est tenue qui a porté sur les efforts entrepris par de nombreux pays pour augmenter les contributions en espèces à l'ISAP, et le Conseil a salué ces efforts et a insisté sur le fait que les pays devaient en faire davantage. On a discuté de la nécessité d'avoir un niveau minimal de contribution obligatoire et de revoir les contributions à la hausse chaque année, et il a été décidé d'en débattre plus largement au titre du point 3 de l'ordre du jour relatif aux questions financières.

15. Si de nombreux pays se sont félicités du travail accompli par l'ISAP, quelques membres ont demandé si certains des stages organisés dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo pouvaient être assurés dans d'autres pays ou sous-régions dans l'esprit d'une stratégie de réduction des coûts et si les stages de formation de longue durée assurés à Tokyo ne devaient pas être repensés pour cibler un public de rang supérieur plutôt que celui d'un rang intermédiaire et inférieur. Élargissant la question soulevée au sein du Conseil sur l'évaluation des stagiaires des stages de l'ISAP, le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP a souligné la nécessité d'améliorer la base de données des élèves de l'ISAP afin d'y inclure des informations récentes sur les anciens participants, sans se contenter d'indiquer le nombre de participants. Il a expliqué qu'il s'agirait non seulement d'un moyen pour présenter les réalisations de l'ISAP, mais que cela doterait l'ISAP d'une image de marque qui servirait en soi sa promotion; cela permettrait aussi à la CESAP d'obtenir un appui pour l'Institut. En réponse à une demande du Président concernant l'avis des membres du Conseil sur les questions abordées, plusieurs pays ont déclaré préférer que les cours continuent de cibler les statisticiens de niveau inférieur (niveaux 2 et 3 de compétences essentielles). Le représentant du Japon a expliqué l'efficacité des modalités de la formation assurée par l'ISAP, puisqu'elle consistait en différents formats, tels que les stages ISAP-AJIC organisés dans le cadre de la zone métropolitaine de Tokyo, les stages de courte durée organisés dans le même cadre, le programme hors site mené en dehors du Japon ainsi que la formation à distance et l'apprentissage en ligne. Le représentant s'est dit persuadé que ces modalités de formation continueraient à être efficaces pour le renforcement des capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique. Le Conseil a finalement convenu que l'organisation des stages de base à Tokyo présenterait de nombreux avantages liés à leur présence au Japon, pays qui disposait d'un bon système d'information statistique, ainsi qu'à la possibilité de mettre les installations de l'ISAP, l'expertise professionnelle et la totalité des ressources du Gouvernement hôte au service des participants. Le Conseil a aussi convenu que le contenu des stages devait être revu afin d'y inclure plus de nouvelles questions ayant trait aux systèmes statistiques nationaux des pays et de recenser et comprendre les besoins de formation des pays incapables d'assurer une formation par eux-mêmes ou d'en obtenir une auprès des établissements de leur sous-région.

B. Rapport du Directeur de l'Institut

16. Le Conseil d'administration était saisi du rapport du Directeur de l'ISAP (E/ESCAP/SIAP/GC(7)/3). Le Directeur a souligné les principaux résultats obtenus, les nouvelles initiatives mises en œuvre, et a présenté un résumé des activités de l'ISAP pendant la période considérée et traité de questions institutionnelles, dont la situation administrative et financière de l'ISAP pour la

période écoulée depuis la sixième session du Conseil d'administration, qui s'était tenue en décembre 2010.

17. Au cours de la période considérée, l'Institut avait organisé neuf stages dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo, neuf stages régionaux, sous-régionaux et nationaux dans le cadre du programme hors site, un programme de formation axé sur la recherche, et quatre stages de formation à distance et d'apprentissage en ligne. Au total, 403 participants issus de 45 pays ont développé leurs connaissances et renforcé leurs compétences en vue d'améliorer les statistiques officielles de leur pays.

18. S'efforçant d'atteindre un public plus large grâce à la formation en ligne, l'ISAP avait adopté plusieurs stratégies: renforcer sa formation à distance au moyen du satellite d'essai et de démonstration à large bande (WINDS) de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA) par le canal de l'Université de Tokushima; collaborer avec la Banque mondiale dans le domaine de l'utilisation de son système statistique virtuel (SSV) pour élaborer et télécharger des matériels de formation qui faciliteraient l'apprentissage en ligne en permettant un accès accru à tout un ensemble de sources d'information et de programmes éducatifs, de contacts internationaux et de discussions avec certaines personnes et institutions dans d'autres pays.

19. L'ISAP a aussi présenté un rapport portant sur le nombre des stagiaires extérieurs au bureau de statistique national, qui avaient suivi ses stages de courte durée organisés dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo et le programme de formation hors site au cours de l'année 2011. Le Directeur a noté que l'ISAP avait touché un public plus large comprenant les systèmes statistiques nationaux constitués des ministères techniques et d'organisations de la société civile, et il a souligné que les activités de renforcement des capacités avaient principalement porté sur les besoins du système statistique national en son entier plutôt que sur les seuls besoins du bureau de statistique national. Le rapport précisait les principaux éléments qui avaient favorisé la bonne mise en œuvre des activités planifiées par l'ISAP au cours de la période considérée, notamment: a) le ferme soutien du Gouvernement hôte et l'appui accru des autres États membres; b) la collaboration étroite avec les organismes des Nations Unies et les organisations internationales; et c) un vaste réseau d'élèves et de contacts institutionnels. Le rapport montrait que les programmes de formation continuaient d'être axés sur la demande et liés aux initiatives nationales et internationales de renforcement des capacités en mettant l'accent sur les résultats escomptés du sous-programme de statistique de la CESAP.

20. Le Directeur a informé que l'ISAP avait revu son programme de formation de base pour répondre aux besoins actuels de renforcement des capacités en matière de statisticiens et de fonctionnaires au regard des Objectifs du Millénaire pour le développement, des statistiques économiques et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour les statistiques officielles.

21. Au cours du stage-phare ISAP-AJCI de quatre mois organisé dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo, des experts de la CESAP, de l'Organisation internationale du Travail et du Programme d'information et de suivi sur le travail des enfants (OIT/SIMPOC), de l'UNESCO, de la Banque mondiale et provenant du Japon avaient été engagés pour mieux comprendre d'un point de vue régional les problèmes pratiques posés par

l'adoption des normes statistiques internationales. Un élément essentiel ajouté au programme a été l'enquête de démonstration qui a permis aux participants d'être confrontés aux défis pratiques posés par la collecte des données recueillies auprès des personnes interrogées sur l'Internet. En 2011, les participants avaient contacté 200 élèves de l'ISAP pour leur demander de coopérer à l'organisation de cette enquête de démonstration. L'étude des principes de la gestion et de la diffusion des microdonnées et l'utilisation du logiciel qui se révélait adéquat, tel que le système de traitement des recensements et des enquêtes (CSPPro), le système de recherche par micro-ordinateur des données du recensement pour des zones de faible étendue (REDATAM) et le logiciel STATA pour le traitement, l'analyse et la diffusion des données, avaient permis aux participants d'acquérir les compétences voulues.

22. Il a été également signalé que la collaboration avec les États membres et partenaires, y compris les organismes des Nations Unies et les organisations internationales, avait joué un rôle important dans la mise en œuvre approfondie et coordonnée du plan de travail annuel de l'Institut au cours de la période considérée.

23. Le rapport a fourni des informations sur la situation administrative et financière de l'Institut en 2011.

24. On a réparti les principaux problèmes soulevés lors de la présentation du rapport du Directeur en trois thèmes: la mise en œuvre du plan de travail; les questions financières; et les mesures de réduction des coûts. Quelques-unes des questions examinées au titre de la section "Questions découlant de la sixième session du Conseil d'administration" ont été plus amplement débattues dans le cadre des trois thèmes précités.

1. Mise en œuvre du plan de travail en 2011

25. Concernant la mise en œuvre du plan de travail en 2011, la discussion a principalement porté sur la manière de préserver la pertinence nécessaire et de mener des activités plus efficacement en utilisant les ressources limitées disponibles.

26. Selon l'ISAP, on avait pris et on continuait de prendre des mesures au regard de toutes les recommandations issues de l'évaluation externe de l'ISAP, à l'exception de la recommandation sur les déplacements quotidiens des participants depuis le Centre international de Tokyo de l'AJCI jusqu'aux locaux de l'ISAP, laquelle n'a pas été considérée comme réalisable.

27. Le problème de la durée des stages de base a été soulevé lors de la discussion. Après avoir entendu les vues de plusieurs représentants, le représentant du Japon a expliqué qu'en 2009, l'ISAP avait mené une enquête sur les besoins de formation à laquelle avaient participé 54 pays de l'Asie et du Pacifique et que, compte tenu des informations obtenues, il avait pris des décisions concernant la durée des stages. En particulier, le stage de six mois avait été réduit à quatre, étant donné les résultats de l'enquête.

28. Le représentant du Japon a informé le Conseil qu'en 2012, le Ministre des affaires étrangères japonais et l'AJCI avaient prévu de réaliser une étude pour déterminer s'il fallait poursuivre au-delà de l'année fiscale japonaise 2012 les trois stages organisés dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de

Tokyo et assurés avec le concours de l'AJCI. Les décisions relatives à la reprise et à la poursuite des trois stages s'appuieraient sur les résultats de l'étude et le reflet qu'elle offrirait des besoins des pays. Le représentant du Japon a demandé aux bureaux de statistique nationaux de faire part de leurs besoins de formation concernant les stages organisés dans le cadre du programme de la zone de Tokyo, en travaillant en étroite collaboration avec l'organisme partenaire de l'AJCI dans leur pays respectif.

29. Une autre question soulevée par le Conseil portait sur le contenu du stage. Les membres ont demandé quelle était la stratégie de l'ISAP pour maintenir la pertinence de ses stages et répondre aux différents besoins de formation des pays de la région. L'ISAP a expliqué les diverses modalités d'évaluation utilisées pour apprécier l'efficacité de ses stages. Les évaluations thématiques par les participants, les plans d'action des activités après la formation et les réponses données par les directeurs des bureaux de statistique nationaux, sur le plan tant formel qu'informel, ainsi que les évaluations des stages assurés par l'AJCI ont été présentés comme les facteurs à prendre en considération pour orienter le contenu des stages de l'ISAP. L'ISAP a expliqué que l'enquête sur les besoins de formation avait porté sur les bureaux de statistique nationaux et que les résultats avaient été utilisés pour élaborer le plan de travail à long terme dans le cadre du plan stratégique approuvé par le Conseil en 2008³. L'ISAP a aussi fait part de son intention de mener une enquête analogue en 2012.

2. Questions financières

30. Le Directeur de l'ISAP a donné un aperçu de la situation financière de l'Institut.

31. Le Conseil d'administration a été informé que le Gouvernement hôte avait fait une contribution en espèces de 1.676.400 dollars en 2011. Cela représentait environ 83 % du total des contributions en espèces reçues par l'Institut cette année-là. De plus, le Gouvernement hôte avait fourni des contributions en nature à hauteur de 2.056.747 dollars, dont 91 bourses pour les stages organisés dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo par l'AJCI. Les contributions en espèces reçues par les autres 20 États membres contributeurs en 2011, à partir du 6 décembre, s'élevaient à 353.198 dollars. Le FNUAP avait fourni un appui financier d'un montant de 211.012 dollars pour un projet spécial.

32. Le Conseil a noté que l'ISAP avait reçu des contributions en nature des États membres suivants, au titre de la mise en œuvre de son programme de formation: a) l'Australie, l'Indonésie et les Philippines (mise à la disposition de spécialistes-conseils); b) le Bangladesh et la Mongolie (accueil des stages sous-régionaux); c) l'Inde (accueil des stages régionaux et hébergement des participants et des consultants); et d) la République de Corée (accueil des stages de formation régionaux et hébergement des participants).

33. Le Conseil a noté le problème financier auquel l'Institut était confronté suite à la dépréciation persistante du dollar des États-Unis face au yen japonais. Ce phénomène s'est traduit par une forte hausse des dépenses de personnel liées à l'augmentation des indemnités de poste au lieu d'affectation. Les coûts totaux de fonctionnement institutionnel de l'Institut en 2011 ont principalement consisté en

³ Voir E/ESCAP/65/26, sect. III et IV.

des dépenses de personnel (87 %) et des dépenses d'appui au programme (12 %). Toutes les dépenses de formation dérivées ont été absorbées par les projets spéciaux, les contributions en nature des États membres, les organismes des Nations Unies et organisations internationales et les autres sources de financement.

34. Le Conseil a été informé que le déséquilibre entre les recettes et les dépenses qui avait prévalu ces dernières années avait fait payer un lourd tribut aux réserves de l'Institut. Si on ne prenait pas des mesures drastiques, on prévoyait que les réserves enregistreraient un déficit de plus de 832.000 dollars à la fin de l'année fiscale 2014.

35. Le Directeur de l'ISAP a proposé de soumettre à l'examen du Conseil d'administration une stratégie de mobilisation de ressources pour faire face à la crise financière en rééquilibrant les recettes et les dépenses. Cette stratégie réduirait les dépenses par un gel provisoire de deux postes d'administrateur et d'un poste d'agent des services généraux en 2012 et 2013, respectivement; d'autre part, elle accroîtrait les contributions en espèces et en nature; enfin, elle mettrait en application des mesures durables de réduction des dépenses.

36. Les États membres suivants ont exprimé le souhait d'accroître leurs contributions à l'ISAP comme indiqué: a) l'Australie (pour faire passer le montant actuel de 50.000 dollars australiens à 100.000 dollars australiens à partir de 2012); b) le Bangladesh (qui a poursuivi ses contributions en 2011 et contribuerait davantage à l'avenir); c) l'Indonésie (qui a relevé sa contribution de 20.000 dollars en 2010 à 30.000 dollars en 2011); d) La République démocratique populaire lao (désireuse de relever ses contributions annuelles de 1.000 dollars à 2.000 dollars); et e) la Malaisie (prévoyant d'augmenter sa contribution, mais pas avant 2013).

37. Plusieurs États membres ont estimé que, puisque la plupart des pays bénéficiaient de la formation de l'ISAP, il serait plus facile pour les bureaux de statistique nationaux et leurs homologues dans les ministères des finances d'allouer des fonds à l'ISAP, si cette mesure était obligatoire. Après avoir examiné différentes propositions, le Conseil a décidé de recommander de se procurer plus de contributions en espèces sur la base d'une structure employant deux strates différentes, étant donné qu'un taux de croissance forfaitaire ou un seuil commun ne pouvait pas être appliqué à des niveaux de contributions variables. On s'est accordé sur un seuil de 5.000 dollars pour les États membres à la contribution marginale ou non contributeurs et sur un taux de croissance progressif d'au moins 5 % pour les pays dont la contribution était déjà supérieure à 5.000 dollars.

38. Le Conseil a reconnu que la CESAP jouerait un rôle important pour la promotion et l'obtention de ressources pour l'ISAP, étant donné le statut d'institution régionale de la CESAP qui a été conféré à l'Institut.

39. Le Conseil a reconnu que son rôle était d'assurer le leadership et de prendre des mesures dynamiques afin d'augmenter les contributions en espèces et en nature. S'il a admis le besoin inévitable d'une réduction des effectifs à court terme, il a souligné l'importance du maintien de la qualité de ses services de formation.

40. Le Conseil a estimé qu'il fallait une stratégie à plus long terme pour assurer la viabilité financière de l'ISAP. À cet égard, il a convenu de tenir une réunion spéciale pour examiner cette importante question à l'occasion de la quarante-troisième session de la Commission de statistique de l'ONU, qui se réunira à New York du 28 février au 2 mars 2012.

41. En réponse à une question posée par un membre, le représentant du secrétariat de la CESAP a informé le Conseil que le pourcentage des dépenses d'appui au programme faisait l'objet d'une étude et que le résultat de cette étude serait communiqué aux membres du Conseil début 2012.

42. Entre autres stratégies examinées, il a été envisagé de promouvoir l'ISAP dans différentes enceintes afin d'obtenir des fonds pour ses activités de formation, y compris les fonds pour projets spéciaux, et de se procurer des contributions en espèces auprès du secteur privé et de la société civile. Le Secrétaire exécutif adjoint a fait observer que ces efforts devraient être faits dans le cadre des règles et réglementations régissant le système des Nations Unies et ses institutions régionales. Comme beaucoup de représentants des États membres, des organismes de l'ONU et d'autres organisations internationales se sont engagés à appuyer l'ISAP au moyen de contributions en nature, il a été recommandé de trouver des moyens d'accroître le nombre des experts issus de ces sources.

3. Mesures de réduction des coûts

43. Dans sa présentation de sa situation financière, l'ISAP a proposé une réduction des effectifs à titre de mesure à court terme prise dans le cadre d'une stratégie visant à équilibrer les recettes et les dépenses. Il a proposé beaucoup d'autres mesures, notamment limiter les déplacements à l'étranger à la classe économique, réduire le nombre des personnes accompagnant le personnel lors des visites sur le terrain au Japon ainsi que les coûts de papeterie. Les membres du Conseil ont exprimé leur préoccupation devant la quantité et la qualité de travail que l'Institut pourrait fournir faute d'effectifs complets. Le Conseil a noté que le besoin de former davantage de fonctionnaires à l'échelle des systèmes statistiques nationaux et non plus seulement des bureaux de statistique nationaux, et que le besoin croissant de domaines d'étude diversifiés et nouveaux avaient accru la demande de services de l'Institut. Le Japon a estimé que le gel temporaire des postes de conférencier était inévitable et que l'appui fourni par les États membres, y compris le Japon, et les organisations internationales en matière de spécialistes-conseils chargés de dispenser les cours était essentiel. L'ISAP a déclaré qu'avec le ferme soutien du gouvernement du pays hôte et des autres États membres sous la forme de spécialistes conseils et d'installations diverses, il pourrait assurer les services attendus sans compromettre le respect de ses normes.

44. Le Conseil a convenu que la situation méritait d'être examinée attentivement à la prochaine réunion informelle, qui se tiendra à New York en février 2012.

C. Plan de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2012

45. Le Conseil d'administration était saisi du document intitulé "Plan de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2012" (E/ESCAP/SIAP/GC(7)/4).

46. Le projet de plan de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2012 a couvert la période allant du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013. Il avait été élaboré

dans le contexte du projet de plan de travail quinquennal à long terme de l'Institut pour les années universitaires allant de 2010 à 2014 et a tenu compte de l'orientation et des priorités figurant dans le cadre stratégique de la CESAP pour la période 2012-2013⁴.

47. Le Directeur de l'ISAP a informé le Conseil que le but du programme était de dispenser une formation dans le respect de deux critères particuliers de résultats établis d'après le plan de travail à long terme proposé pour la période quinquennale 2010-2014, à savoir: a) le développement des connaissances et des compétences du personnel des services nationaux de statistique; et b) l'augmentation du nombre des statisticiens en mesure de transmettre des connaissances nouvelles à d'autres statisticiens au niveau du pays.

48. Comprenant les contraintes financières de l'Institut, le Conseil a examiné les éléments du projet de plan et a débattu des modalités suivant lesquelles les pays et les établissements de formation pourraient contribuer à la composante hors site du plan de travail. Plusieurs membres ont estimé qu'il était important de mener des activités hors site en utilisant les structures de formation disponibles dans certains pays afin de répondre aux besoins de formation des autres pays au niveau sous-régional. Le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, la République islamique d'Iran, les Philippines, le Pakistan, la République de Corée et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique ont offert d'organiser une formation hors site. Nombre de membres ont également considéré qu'outre le fait d'assurer ses stages dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo et ses activités de formation hors site comme il s'y emploie actuellement, l'ISAP devrait organiser un plus grand nombre de stages de courte durée et augmenter celui des activités menées dans le cadre du programme hors site. Le Conseil a conseillé à l'ISAP d'étudier la possibilité de plus nombreux partenariats avec les établissements de formation dans la région et avec les organisations internationales. La Banque asiatique de développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale du Travail et le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESERIC) se sont déclarés désireux d'étendre à l'avenir la coopération dans le domaine des activités de renforcement des capacités.

49. La plupart des représentants se sont accordés sur le projet de composante dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo qui comprend à la fois les stages ISAP-AJCI et les stages de courte durée. Quelques représentants ont déclaré qu'il fallait incorporer au programme un plus grand nombre de besoins nouveaux ainsi que la formation des formateurs. Le représentant des Philippines s'est félicité du programme de formation axé sur la recherche tout en soulignant qu'il fallait aider les participants à choisir des thèmes judicieusement de manière à ce que leur travail puisse constituer une contribution efficace au développement de leur pays respectif. L'ISAP a assuré le Conseil qu'outre ce qui avait été proposé, il veillerait aux besoins nouveaux des systèmes statistiques nationaux des pays de la région. Le représentant du secrétariat de la CESAP a suggéré de prendre des mesures afin d'étendre la formation à d'autres pays de la région qui étaient en mesure de collaborer sous les auspices de l'ISAP, mais au moyen d'un système de certification établie en bonne et due forme en matière d'assurance qualité. Le représentant du Japon a déclaré qu'il était important pour

⁴ Assemblée générale, *Documents officiels*, soixante-cinquième session, Supplément n° 6 (A/65/6/Rev.1), Programme 15.

l'ISAP d'organiser les programmes de formation tant pour les statisticiens que pour les formateurs, en fonction des besoins de formation.

50. Le Conseil a approuvé le plan de travail pour l'année universitaire 2012 sous réserve des moyens financiers disponibles et a conseillé à l'ISAP de tenir compte des préoccupations exprimées durant les débats concernant le contenu de la formation et le besoin d'adapter les offres de collaboration faites par les établissements partenaires des pays et les organismes internationaux.

D. Éléments d'information du Conseil d'administration

1. Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique, tenue à New Delhi du 10 au 11 octobre 2011

51. Le Conseil d'administration était saisi du projet de rapport de la réunion du Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique, qui s'était tenue à New Delhi du 10 au 11 octobre 2011 (E/ESCAP/SIAP/GC(6)/INF/4).

52. Le Conseil a pris note du rapport, et une brève explication du travail en cours a été présentée par l'ISAP.

2. Résolution de la Commission sur la révision des statuts de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique

53. Le Conseil d'administration était saisi du texte de la résolution 67/13 de la Commission sur la révision des statuts de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (E/ESCAP/SIAP/GC(6)/INF/5)⁵.

54. Il a été souligné que la période d'adhésion actuelle avait été limitée à trois ans contre cinq ans précédemment. Les membres ont demandé s'il existait quelque restriction empêchant un pays d'être réélu. Si l'on a fait observer qu'il n'existait aucune restriction de cette nature, certains membres, en dépit de l'absence d'une telle restriction, se sont déclarés préoccupés par le fait que la résolution risquait de ne pas remplir l'objectif visé, à savoir renforcer l'appropriation des pays par l'élection au Conseil. Il a été convenu que la question serait examinée à la prochaine session du Conseil.

E. Questions diverses

55. Le Conseil d'administration a exprimé sa profonde gratitude et ses remerciements à M. Trevor Sutton, Président du Bureau australien de statistique, pour la bonne organisation de la septième session du Conseil.

56. Le représentant du Japon, pays hôte, a formulé des observations sur l'excellence des travaux et a remercié le Président pour avoir mené à bien la session du Conseil. Il a également remercié les représentants des pays membres et les observateurs pour leurs contributions et l'utilité de leurs observations. Il a signalé en particulier la participation du Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP et a remercié le Directeur de l'ISAP et son personnel pour le dévouement dont ils avaient preuve pour assurer le bon fonctionnement de la session.

⁵ Voir aussi Conseil économique et social, *Documents officiels*, 2011, Supplément n°19 (E/2011/39-E/ESCAP/67/23).

57. Le Conseil d'administration a décidé que sa huitième session se tiendrait à Bangkok, immédiatement après la troisième session du Comité de statistique, en décembre 2012.

F. Adoption du rapport

58. Le 9 décembre 2011, le Conseil d'administration a adopté les recommandations du rapport sur sa septième session.

III. Organisation

A. Ouverture de la session

59. La septième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) s'est tenue à Chiba (Japon) les 8 et 9 décembre 2011.

60. Le Président de la sixième session du Conseil d'administration, M. Ismail bin Yusoff, représentant de la Malaisie, a souhaité la bienvenue à tous les participants.

61. Au nom de la Secrétaire exécutive de la CESAP, le Secrétaire exécutif adjoint a souhaité la bienvenue à tous les participants de la septième session du Conseil d'administration. Il a remercié les représentants des États membres, des institutions spécialisées des Nations Unies et les autres organisations pour leur présence, preuve de l'importance de leur partenariat avec l'ISAP, et pour leur engagement à poursuivre le renforcement de la coopération et de la coordination en fournissant une formation statistique pertinente, cohérente et efficace dans la région.

62. Il s'est félicité de l'approche adoptée par l'ISAP concernant la formation des formateurs dans un souci de promouvoir l'amélioration des statistiques économiques, y compris la mise en œuvre du système de comptabilité nationale, la production d'indicateurs pertinents pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, et l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les recensements. Le Secrétaire exécutif adjoint a noté avec satisfaction les progrès récemment obtenus dans le domaine de la formation à distance et de l'apprentissage en ligne, et s'est déclaré satisfait par la collaboration étroite entre l'ISAP, l'Agence japonaise d'exploration spatiale et l'Université de Tokushima dans le cadre de plus en plus important du travail de l'ISAP.

63. Le Secrétaire exécutif adjoint a déclaré que le partenariat et la coopération avec les organismes internationaux, tels que la Banque asiatique de développement, le Bureau régional du Fonds des Nations Unies pour la population pour l'Asie et le Pacifique, l'Organisation internationale du Travail, le Fonds monétaire international, la Division de statistique des Nations Unies et la Banque mondiale, et avec les établissements partenaires des pays, tels que Statistics Korea et l'Académie nationale d'administration statistique de l'Inde, dans la conduite de nombreux programmes de formation étaient déterminants pour que l'ISAP parvienne à étendre la portée et la couverture de la formation que l'Institut pouvait offrir et pour l'efficacité et la viabilité à long terme d'une telle formation.

64. Soulignant les généreuses contributions du Gouvernement japonais, le Secrétaire exécutif adjoint a déclaré que tout le monde était sincèrement reconnaissant au Japon, qui avait été confronté à l'énorme défi de la reconstruction suite aux pertes et aux dégâts massifs causés par le tsunami sans précédent survenu plus tôt en 2011. Il a estimé que l'appui financier et logistique indéfectible du Gouvernement japonais avait permis à l'ISAP d'assurer la totalité de ses activités de formation comme prévu, malgré toutes les difficultés liées à la catastrophe.

65. Invitant les États membres et les partenaires de développement à envisager sérieusement l'augmentation de leurs contributions en espèces et en nature à l'ISAP, le Secrétaire exécutif adjoint a déclaré qu'ils devaient reconnaître l'importance de comprendre pleinement le rôle unique joué par l'ISAP en tant qu'institution régionale et d'établir une vision claire et une nouvelle orientation stratégique pour l'Institut pour les décennies à venir.

66. Le Secrétaire exécutif adjoint a mis l'accent sur l'importance pour le Conseil de parvenir à des recommandations concrètes concernant le processus à mettre en place pour soutenir le développement et la mise en œuvre d'un nouveau programme stratégique pour l'Institut, notamment pour ce qui est d'une stratégie de financement innovante. Il a déclaré que les recommandations du Conseil guideraient aussi le choix du secrétariat de la CESAP quant à la meilleure manière d'aider l'ISAP.

B. Participation

67. Ont participé à la session les représentants du Japon, Gouvernement hôte, et les huit membres élus au Conseil d'administration: Australie, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, République de Corée et Thaïlande.

68. Étaient présents en qualité d'observateurs les représentants des 18 membres et membres associés suivants: Bangladesh, Cambodge, Fidji, Géorgie, Iran (République islamique d'), Mongolie, Myanmar, Nauru, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, Samoa, Sri Lanka, Timor-Leste, Vanuatu, Viet Nam et Hong Kong (Chine).

69. Des représentants des institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient également présents en qualité d'observateurs: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Organisation internationale du Travail (OIT).

70. Des représentants des organisations suivantes étaient également présents en qualité d'observateurs: Banque asiatique de développement; Institut international de statistique; Organisation de coopération et de développement économiques; Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21); Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS); et Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC).

C. Élection du bureau

71. Le Conseil d'administration a élu le bureau ci-après par acclamation:

- a) Président: M. Trevor Sutton (Australie)

b) Vice-président: M. Takao Itou (Japon)

72. Le représentant du Japon, se félicitant de la réunion du Conseil d'administration à sa septième session, a exprimé la gratitude de son pays pour le soutien chaleureux et la solidarité que les bureaux de statistique nationaux, les élèves de l'ISAP et beaucoup d'autres personnes dans la région avaient manifestés à l'égard du Japon depuis que le grand séisme de l'Est avait frappé son pays.

D. Ordre du jour

73. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session:
 - a) Déclarations liminaires;
 - b) Élection du bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant de la sixième session du Conseil d'administration et sa réunion intérimaire.
3. Rapport du Directeur de l'Institut:
 - a) Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail depuis la sixième session du Conseil d'administration;
 - b) Situation administrative et financière;
 - c) Suite donnée à la recommandation 2011/2 de la réunion intérimaire du Conseil d'administration sur la mobilisation de ressources financières pour la période 2011-2013;
 - d) Progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de l'Institut;
 - e) Remerciements.
4. Points à examiner et orientations:
 - a) Plan de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2012;
 - b) Projet de rapport annuel de l'Institut à la Commission.
5. Éléments d'information:
 - a) Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique, tenue à New Delhi du 10 au 11 octobre 2011;

- b) Résolution de la Commission sur la révision des statuts de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.
 - 6. Questions diverses.
 - 7. Adoption du rapport.
-

Annexe**Liste des documents**

Cote du document	Titre du document	Point de l'ordre du jour
E/ESCAP/SIAP/GC(7)/1	Annotated provisional agenda	1c
E/ESCAP/SIAP/GC(7)/2	Matters arising from the sixth session of the Governing Council	2
E/ESCAP/SIAP/GC(7)/3	Report of the Director of the Statistical Institute for Asia and the Pacific	3
E/ESCAP/SIAP/GC(7)/4	Work plan of the Institute for the academic year 2012	4a
E/ESCAP/SIAP/GC(7)/5	Draft report of the Statistical Institute for Asia and the Pacific to the Commission	4b
E/ESCAP/SIAP/GC(7)/INF/1	Information for participants	
E/ESCAP/SIAP/GC(7)/INF/2	Provisional list of participants	
E/ESCAP/SIAP/GC(7)/INF/3	Tentative programme	
E/ESCAP/SIAP/GC(7)/INF/4	Report on the meeting of the Working Group on the Regional Coordination of Statistical Training held in New Delhi on 10 and 11 October 2011	5a
E/ESCAP/SIAP/GC(7)/INF/5	Commission resolution 67/13 on the revision of the statute of the Statistical Institute for Asia and the Pacific	5b